

# LA CRAU

*une ville à la campagne*

MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATION

DECEMBRE 2023

**NOËL  
A LA CRAU**

Retrouvez le Guide  
de Noël à La Crau  
en pages intérieures  
...

# SOMMAIRE



## ACTUALITÉ POLITIQUE

Pages 4-5



## EDUCATION

Page 6



## INFOS LOCALES

Pages 7-9



## SPORT

Page 10



## SOCIAL

Page 11



## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Pages 12-13



## NOËL A LA CRAU

Guide 2023  
Pages 14-15



## INAUGURATIONS

Page 16



## TRAVAUX

Page 17



## ENVIRONNEMENT

Page 18



## INFOS DU JIS

Page 19



## TPM VOUS INFORME

Page 21



## AGENDA DU MOIS

Pages 22-24



## RETOUR EN IMAGES

Page 25



## LA CRAU AUTREFOIS

Page 27



Retrouvez chaque mois le mensuel sur le site : [www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr)

## INFOS LEGALES

### La Crau, une ville à la campagne

Décembre 2023

Dépôt légal : janvier 1993

Directeur de publication : M. Christian SIMON

Rédaction, Photos, Dessins : Mairie de La Crau

Création graphique : Mairie de La Crau

Impression : Print Concept

Distributeur : Mairie de La Crau

Imprimé à 10 000 exemplaires





Le dimanche 14 janvier 2024, à 11h, à l'Espace Jean-Paul MAURRIC, entouré de mon équipe, je présenterai mes vœux à la population, lors de la traditionnelle cérémonie.

Ce sera l'occasion pour moi de revenir sur une actualité locale 2023 chargée, et de nous projeter vers les réalisations à venir pour 2024. J'espère vous y retrouver en grand nombre, et pouvoir partager ensemble un moment convivial.

Avant cette date, bien évidemment, il sera temps de profiter des fêtes de fin d'année, et notamment celles de Noël, avec sa féerie qui ravit nos enfants.

Contribuant à la magie de cette période, la Commune s'est parée de ses éclairages de Noël. Chaque année, aux yeux de certains, ceux-ci semblent parfois insuffisants à proximité de leur quartier, ou au contraire trop importants pour d'autres, plus sensibles à la pollution lumineuse et aux dépenses correspondantes.

Le Maire a la charge de trouver un compromis, et de placer le curseur sur une position raisonnable.

Les enfants retrouveront aussi la boîte aux lettres du Père Noël, devant l'Hôtel de Ville. Les plus grands pourront participer aux concours de crèches provençales, auquel nous tenons tout particulièrement.

Malgré un calendrier de vacances scolaires de Noël 2023, peu propice à la planification des manifestations, les services municipaux ont pu concocter un programme varié, que vous retrouverez en pages intérieures.

Outre l'habituelle arrivée du Père Noël et le feu d'artifice, vous noterez une nouveauté : l'aire de Noël.

Aux côtés de nos proches, profitons de cette période à la saveur toute particulière. Je vous souhaite, à toutes et tous, de merveilleuses fêtes.

### **Christian SIMON**

Maire de La Crau  
Conseiller Départemental du Var  
Conseiller Métropolitain de Toulon Provence Méditerranée  
Président du Centre De Gestion  
de la Fonction Publique Territoriale du Var



**Christian SIMON**  
Maire de La Crau

**Au travers des médias et notamment de la presse locale, vous avez pu prendre connaissance de ma démission du mandat de Vice-président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée. Celle-ci est la conséquence directe du non-respect de la souveraineté des Crauroises et des Craurois, par l'intervention de la Métropole dans la destinée de leur commune. En effet, son Président a pris la décision de bloquer la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de notre ville, menée par les services administratifs de la Métropole, et qui je le rappelle, est censé définir le développement de notre territoire pour les dix ans à venir. Cette décision est liée à son désaccord, concernant la possibilité d'accueillir un établissement de santé sur La Crau, que notre équipe souhaite permettre dans le P.L.U. Vous trouverez ci-après l'intégralité du courrier adressé au Président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée, qui retrace factuellement l'historique de ce dossier, ainsi que le détail des motivations qui ont conduit à ma démission.**

**Objet :** démission du mandat de Vice-président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée

Monsieur le Président,

L'analyse de l'état de l'offre médicale à disposition des habitants de notre bassin de vie, ne fait pas consensus entre nous. Nous avons pu partager ce constat à trois occasions au moins : au cours d'un rendez-vous en Mairie d'Hyères, le 29 juin ; lors d'une réunion en Mairie de La Crau, en date du 7 septembre ; et à nouveau, au cours d'une réunion du bureau métropolitain, le 16 octobre.

En effet, je considère que le personnel de l'hôpital public exerce dans des conditions difficiles, et atteint l'efficacité maximale avec les moyens dont il dispose. L'article de presse de l'édition Toulon - Hyères - Le Lavandou du journal Var Matin, du 17 octobre, le rapporte par ailleurs clairement.

Selon moi, l'hôpital public ne peut plus répondre seul à la demande et dans les conditions optimales dues à nos concitoyens. En 2021, dans un courrier adressé au Président de la Commission Médicale d'Etablissement de l'Hôpital privé Saint-Jean, Hubert FALCO partageait aussi cette position.

Il s'agit là d'un premier et simple point de désaccord, fruit d'une confrontation d'idées entre élus, toujours intéressante pour faire avancer le débat, et signe d'une démocratie locale qui vit. Comme vous le savez, de plus, depuis plusieurs années, le groupe Sainte-Marguerite a pour projet la construction d'un nouvel établissement de santé. Ce dernier serait destiné au regroupement de cliniques du groupe, à savoir Saint-Jean et Saint-Roch situées actuellement à Toulon, et Sainte-Marguerite à Hyères.

Comme vous le savez aussi, selon les représentants du groupe, ce nouvel établissement permettrait de répondre à leurs obligations en matière de mise aux normes. De surcroît, il garantirait,

à moyen terme, le maintien de leur activité au sein de la Métropole par son développement, en évitant le risque d'arrêt ou de départ hors du territoire métropolitain.

Dans cette perspective, le groupe Sainte-Marguerite a identifié des tenements fonciers adaptés et idéalement situés, quartier Saint-Augustin à La Crau.

Le projet intègre la possibilité d'une participation financière du groupe, à la réalisation sur l'Autoroute A570, en direction d'Hyères, d'une sortie permettant de rejoindre l'établissement, et en direction de Toulon, d'une bretelle d'accès pour en repartir. Je rappelle que dans le cadre de la concertation sur le projet de pôle d'échange multimodal de La Pauline, les Communes de La Crau et de La Garde avaient délibéré en émettant les vœux de création de ces infrastructures.

Celles-ci étant destinées, d'une part, à permettre aux usagers d'accéder aux parcs relais de stationnement ou de les quitter facilement, et d'autre part, d'éviter la sursaturation du trafic routier actuel au niveau de l'échangeur de la « La Bastide Verte », sur la Route Départementale 67, et plus globalement de la Zone d'Activités Economiques de l'AFUZI.

Au-delà de contribuer au financement de ces aménagements routiers et des retombées économiques non négligeables pour notre territoire, je vois en outre dans ce projet une opportunité de proposer une offre de soins complémentaire, au profit de la population métropolitaine, y compris des Hyéroises et des Hyérois, des Toulonnaises et des Toulonnais, et plus largement des Varoises et des Varois. D'autant que le projet comprendrait l'ouverture d'un service d'urgence d'une capacité de 25 000 passages par an, et l'installation d'un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes de 90 lits.

Dès 2018, l'ancien Président de la Métropole, Hubert FALCO, avait à ce titre été avisé de ce projet. Logiquement, il avait alors tenté de rechercher et proposer une emprise foncière sus-





ceptible d'accueillir le futur établissement, en priorité sur Toulon. Malheureusement, cette démarche ayant été infructueuse, il avait donc accepté dans un second temps l'hypothèse de son installation sur La Crau, dans l'intérêt de la Métropole et de ses habitants. De votre côté, vous n'y souscrivez pas. Votre position ferme dans ce dossier, que je respecte tout en la désapprouvant, est selon moi révélatrice de votre vision de la Métropole. Je n'y adhère pas, puisqu'elle privilégie la somme des intérêts particuliers des communes membres, à un véritable intérêt métropolitain.

Cette vision conservatrice tend à engendrer des guerres de clochers d'un autre temps, non profitables pour nos populations. Sans constituer un point de rupture, cela marque cependant un deuxième point de divergence.

En revanche, la commune de La Crau avait engagé en lien avec les services de la Métropole, la révision de son Plan Local d'Urbanisme, avec l'objectif principal de permettre le développement de la commune sur l'ensemble de son territoire, et notamment de le rendre compatible à la concrétisation de ce projet.

Toutefois, depuis plusieurs mois, cette procédure a été volontairement mise à l'arrêt à l'initiative de la Métropole. Et ce coup d'arrêt dans la procédure trouve une explication dans votre opposition au projet.

Que l'implantation de ce projet soit imaginée à La Crau ou ailleurs n'est pas l'enjeu, mais que la Métropole fasse preuve d'ingérence dans les affaires d'une commune membre, est inacceptable pour la majorité municipale que je mène. Et ce, contre son gré, sans en avoir été officiellement informée, et d'autant plus, sur un sujet aussi sensible que peut l'être l'aménagement de son territoire. Cela constitue un troisième point de désaccord, qui lui, est totalement rédhibitoire.

En effet, c'est sans précédent dans l'histoire de la Métropole, et cela contrevient pleinement à la souveraineté des Maires, élus démocratiquement par leurs électeurs, pour décider du destin des villes qu'ils administrent. Souveraineté prônée par l'ancien Président, Hubert FALCO, à la création de notre intercommunalité et sur toute la durée de ses mandats.

En conséquence, et pour ce dernier motif notamment, c'est avec grand regret, que je me dois de vous informer de ma démission du mandat de Vice-président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée.

Je vous précise malgré tout, que je continuerai de siéger en tant que Conseiller Métropolitain, eu égard au mandat que m'ont confié les Crauroises et les Craurois en 2020.

Conformément aux textes applicables, dans le même temps, j'informe Monsieur le Préfet, qui rendra effective cette démission, dès la notification de son acceptation.

Pour conclure, je tiens à vous faire part d'éléments plus personnels. Dans l'édition Toulon - Hyères - Le Lavandou du journal Var Matin du 28 octobre, vous pointez mon « absentéisme récurrent » à la Métropole. Au regard de mon investissement pour notre intercommunalité depuis 2009, c'est un écart de langage réellement malsain. D'autant que premièrement, mon absence n'a concerné que quelques réunions, ensuite parce que vous saviez qu'en raison, tout d'abord, de mon engagement dans la campagne de l'élection départementale partielle du Canton de La Crau, et par la suite, de contraintes familiales malheureuses, il m'a été difficile d'assurer une participation permanente.

Sachez néanmoins, que j'ai toujours été fier et heureux, d'avoir activement contribué à développer notre Communauté d'Agglomération, puis notre Métropole, au travers des différentes responsabilités successives confiées par Hubert FALCO.

Elles m'ont d'abord permis d'œuvrer dans les secteurs de l'agriculture, puis du sport. J'ai ensuite pu conduire différents dossiers, comme le Programme d'Actions de Prévention des Inondations, qui voit aboutir des chantiers limitant le risque inondation sur plusieurs villes de notre Métropole.

Plus récemment, c'est la compétence des espaces publics et proximité dont j'avais la charge, qui m'a donné la possibilité d'établir un état des lieux des antennes métropolitaines de chaque commune membre et d'harmoniser leur fonctionnement, en collaboration avec le Directeur Général des Services Techniques de la Métropole et chaque Directeur d'antenne, dans le but d'optimiser leurs services opérationnels, jusqu'à vous remettre une note, au cours de notre rendez-vous en Mairie d'Hyères, le 29 juin.

D'autre part, à l'occasion de nos échanges lors de la réunion en Mairie de La Crau, le 7 septembre, et du bureau métropolitain, le 16 octobre, je tiens à vous préciser que certains de vos propos ont été malveillants à mon encontre, et envers le porteur du projet.

Enfin, le niveau de dégradation de l'offre de santé en France, mis à jour par la période de crise sanitaire, fait l'objet d'un constat massivement partagé. Et à mon sens, l'intérêt public indéniable des services médicaux envisagés dans le projet évoqué, sont de nature à améliorer localement ce contexte. Aussi, quel élu métropolitain porté par le sens de l'intérêt général, pourrait aujourd'hui se présenter devant ses administrés, en s'opposant à un tel projet ?

Avec mes sentiments respectueux.

**Christian SIMON**

Maire de La Crau

Vice-président de La Métropole

Toulon Provence Méditerranée

Conseiller Départemental du Var

Président du Centre de Gestion

de la Fonction Publique Territoriale du Var





**Elodie TESSORE**  
Adjointe au Maire déléguée  
aux Affaires Scolaires



## ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES AU COMITÉ DE LA CAISSE DES ÉCOLES

Le mandat des parents élus à la Caisse des Écoles arrivant à son terme, les opérations pour le renouvellement des représentants des parents d'élèves au Comité de la Caisse des Ecoles débuteront au mois de décembre 2023 (dépôt des candidatures) pour un vote du 22 au 31 janvier 2024 (jusqu'à 17h). Le dépouillement, suivi de la proclamation des résultats, aura lieu le 1<sup>er</sup> février 2024 en Mairie.

### La Caisse des Ecoles de La Crau

La Caisse des Ecoles est un Etablissement public administratif rattaché à la Commune dont la principale compétence est la gestion de la restauration scolaire. Elle a également vocation à débattre d'importants dossiers scolaires, comme l'étude des périmètres scolaires, ou les prévisions et propositions de répartition des effectifs. Elle est gérée par un Comité composé de 8 membres du Conseil Municipal, dont le Maire - Président et une Vice-Présidente, ainsi que de 8 membres représentant les parents d'élèves scolarisés à La Crau : ceux-ci sont élus pour 3 ans, et sont rééligibles.

**Le 1<sup>er</sup> février 2024, les membres représentant les parents d'élèves siégeant au Comité de la Caisse des Ecoles seront élus au scrutin uninominal à 1 tour.**

**Seront ainsi désignés les titulaires et les suppléants représentant les parents de l'ensemble des écoles crauloises.**

### Conditions pour être électeur

Sont électeurs, les parents des élèves scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires de la Commune. Chaque famille dispose d'un seul suffrage, quel que soit le nombre d'enfants scolarisés.

### Conditions pour être candidat

Tout parent d'élève peut donc se porter candidat, dans la limite d'un seul parent par famille. Toutefois, dans la mesure où les représentants sont élus pour 3 ans, il est souhaitable que chaque candidat ait un enfant scolarisé en école maternelle ou élémentaire pendant cette période (de 2024 à 2027).

**Les candidats peuvent déclarer, individuellement, leur candidature en Mairie, du 18 décembre 2023 au 9 janvier 2024, à 17h.**

L'acte de candidature devra obligatoirement comporter les renseignements suivants :

- ✓ Nom et prénom,
- ✓ Adresse, numéro de téléphone et adresse électronique,

- ✓ Ecole de rattachement (école dans laquelle l'enfant est scolarisé),
- ✓ Mention de la Fédération d'affiliation, le cas échéant,
- ✓ Signature du parent candidat.

### Modalités de vote

Le vote aura lieu uniquement par correspondance. Le matériel nécessaire (notice explicative, enveloppes et bulletin) sera adressé aux familles les 18 et 19 janvier 2024, via les écoles.

Les opérations de vote seront ouvertes à compter du 22 janvier 2024 :

- ✓ soit par dépôt dans la boîte aux lettres murale de l'Hôtel de Ville avant le 31 janvier 2024 à 17h,
- ✓ soit par envoi postal avant le 31 janvier 2024. Seuls les bulletins parvenus avant cette date seront pris en compte.

Le dépouillement des bulletins aura lieu le jeudi 1<sup>er</sup> février 2024, à 9h en Mairie, en présence des parents qui le souhaitent.

**Pour + d'infos :**  
Service Education  
04.94.01.56.80

## VOTRE MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATION

### Parution du mensuel de Janvier

En raison des contraintes techniques liées à l'impression de la revue municipale pendant les fêtes de fin d'année, la parution du numéro de janvier sera exceptionnellement décalée à la semaine du 8 janvier 2024.

### Distribution

La distribution du bulletin municipal est effectuée par les agents municipaux qui sont mobilisés, chaque mois, afin de couvrir l'ensemble du territoire communal et d'assurer au mieux la livraison des 10 000 exemplaires de votre revue dans les boîtes aux lettres.



### RAPPEL

Les agents de la Ville ne sont ni facteurs, ni distributeurs de presse de profession. Ils interviennent dans le cadre d'une mutualisation de services, en plus de leurs tâches habituelles, pour assurer la livraison du mensuel auprès des habitants. Ils ont ainsi pris la suite de différents prestataires spécialisés qui ne couvraient pas toute l'étendue du territoire, notamment les secteurs isolés, avec un bilan largement positif au regard de la forte diminution de signalements d'adresses non distribuées.

**Si toutefois il s'avère que vous ne recevez pas le bulletin dans votre boîte aux lettres, sachez que plusieurs solutions sont à votre disposition :**

- ✓ Vous pouvez consulter le mensuel municipal en ligne sur le site [www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr), rubrique « En 1 Clic ! ».
- ✓ Des exemplaires « papier » sont à votre disposition dans plusieurs points de retrait : à l'Accueil de la Mairie, au Service Communication (situé au rez-de-chaussée du Bâtiment Le Végas) et à l'Office de Tourisme.

Merci pour votre compréhension !...

## CÉRÉMONIE DES VOEUX DU MAIRE

Christian SIMON,  
Maire de La Crau,  
Conseiller Départemental,  
Conseiller Métropolitain de  
Toulon Provence Méditerranée  
et Président du Centre de Gestion de la  
Fonction Publique Territoriale du Var,  
présentera ses vœux à la population :

**Dimanche 14 janvier 2024  
À 11h  
À l'Espace Culturel  
Jean-Paul Maurric**



## EXPOSITION

**Du 2 au 19 janvier  
Office de Tourisme**

Delphine BILLION-GRAND est une artiste crauroise autodidacte. A travers des toiles de divers formats mêlant peinture, dessin et collage, elle vous invite à partager quelques bribes de son univers. Sous le titre « All you need is love », elle met en scène des félins observant le monde pour délivrer des messages et revendications cachés au fil des tableaux...

L'exposition sera accessible aux horaires d'ouverture habituels de l'Office de Tourisme, du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.



ZOOM SUR...

## RECENSEMENT DE LA POPULATION

### Un acte civique, obligatoire, sûr et utile à tous

**La campagne de recensement de la population se déroulera du 18 janvier au 24 février 2024.**

Comme chaque année, cette campagne concernera un échantillon d'adresses défini par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) et permettra de mieux connaître l'évolution de la population et ses besoins. Trois agents recenseurs recrutés par la Ville seront chargés de la collecte des données et se rendront au domicile des personnes concernées. Nous vous remercions d'ores et déjà de leur réserver le meilleur accueil.

#### Quelle procédure ?

Les foyers concernés seront avisés par courrier déposé dans leur boîte aux lettres, à compter du 18 janvier 2024.

**Vous avez reçu la lettre d'information  
Vous allez être recensé entre le 18 janvier et le 24 février 2024**

**Vous occupez une maison individuelle et votre boîte aux lettres est facilement identifiable**

Vous recevrez dans votre boîte aux lettres les notices comprenant les codes d'accès, le mot de passe et l'identifiant de votre logement. Vous pourrez dès lors vous connecter pour vous recenser en ligne dans les 72h. Au-delà, l'agent recenseur vous rendra visite.

**Vous occupez un logement collectif (dans un bâtiment ou maison de 2 logements ou plus) ou une maison individuelle pour laquelle il n'a pas été possible d'identifier votre boîte aux lettres**

L'agent recenseur prendra contact avec vous, et vous remettra, en fonction de l'option que vous choisirez :  
- soit la notice explicative du recensement en ligne avec votre code d'accès,  
- soit les formulaires papier.

**Se faire recenser en ligne est plus rapide pour vous, plus économique et plus responsable pour l'environnement !**

#### A SAVOIR

A l'issue du recensement les statistiques sont établies par secteurs, dénommés IRIS (Îlots Regroupés pour l'Information Statistique). Ces petites unités spatiales comptent une population généralement comprise entre 1 800 et 5 000 habitants et sont constituées d'un type d'habitat relativement homogène. La Commune de La Crau est divisée en 5 IRIS (voir carte ci-contre).

#### Des chiffres pour construire demain

Le recensement de la population permet d'établir la population officielle de notre pays et de chaque commune. Il fournit également des statistiques précises sur la population : âge, sexe, profession, moyens de transport utilisés, logement, etc.

#### Les résultats du recensement sont essentiels :

✓ **Ils sont utiles pour vous**, en permettant d'identifier les besoins d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, maison de retraite, crèches, gendarmerie, structure sportive, etc.), de déterminer les moyens de transports à développer... Le recensement de la population permet de prendre des décisions adaptées pour la collectivité.

✓ **Ils sont utiles pour les communes et les politiques publiques**, en permettant de déterminer la participation de l'Etat au budget des communes, de définir le nombre d'élus au Conseil Municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies ... Ces statistiques représentent

également un élément permettant de définir les politiques publiques nationales.

✓ **Ils sont utiles pour les entreprises et les associations**, en aidant par exemple à cibler les besoins en logements, en permettant aux entreprises de mieux connaître leurs clients et aux associations de mieux répondre aux besoins de la population...

#### Une procédure sûre, encadrée par la Loi

La réalisation des enquêtes de recensement repose sur un partenariat étroit entre les communes et l'INSEE fixé par la Loi relative à la démocratie de proximité du 27 février 2002 : l'INSEE organise et contrôle le recensement, les communes préparent et réalisent la collecte sur le terrain.

Par ailleurs, le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

**L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme** (traitement des données automatisé par lecture optique). **Vos informations restent donc strictement confidentielles et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle ultérieur, administratif ou fiscal.** Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires, afin de s'assurer que vous ne soyez pas comptabilisé plusieurs fois. Ces données ne sont pas, par la suite, conservées dans les bases informatiques. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, dont les agents recenseurs, sont tenues au secret professionnel.

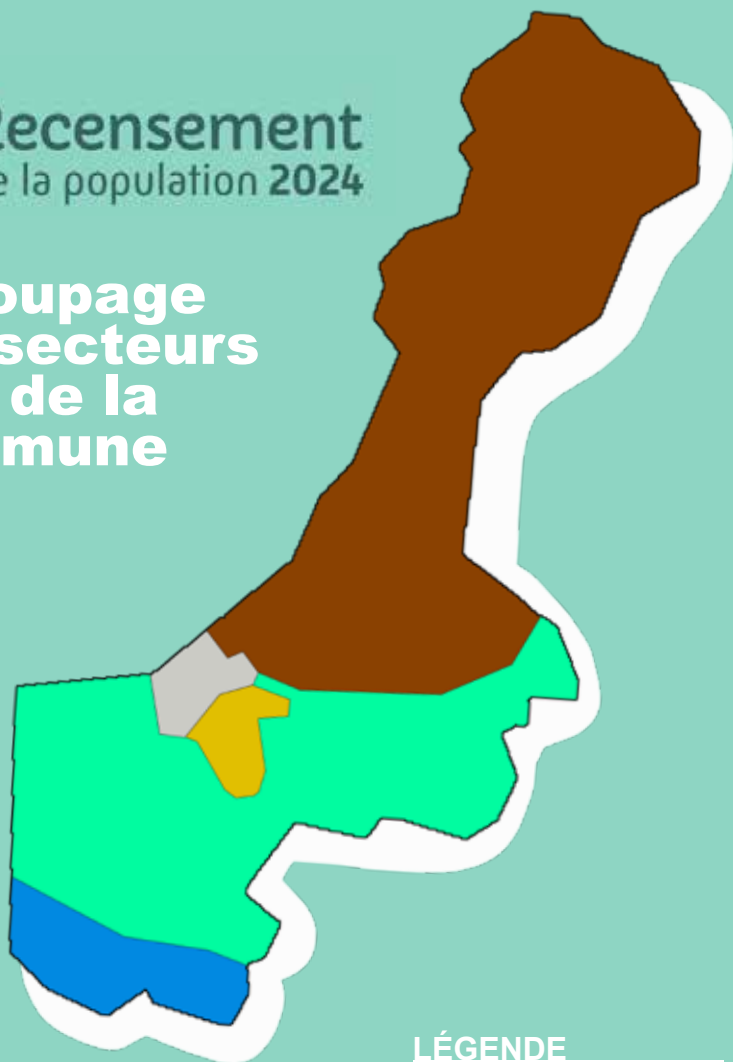
#### Pour + d'infos :

Direction de l'Aménagement du Territoire :  
recensement@villede lacrau.fr  
Vous pouvez également vous rendre sur le site  
[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)










## Découpage des secteurs IRIS de la Commune



### LÉGENDE

	IRIS 101
	IRIS 102
	IRIS 103
	IRIS 104
	IRIS 105



# INFOS LOCALES

## ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE DE LA MAIRIE

### Création d'une ligne d'appel pour l'Antenne crauroise de la Métropole TPM

Pour faciliter l'accès aux services de la Mairie et de l'Antenne de la Métropole TPM, des numéros différenciés sont désormais à votre disposition.

**Vous souhaitez joindre  
le Service Urbanisme**  
Le numéro d'appel reste le  
**04.94.01.56.84**

**Vous souhaitez joindre  
les Services Techniques  
de la Mairie**  
Le numéro d'appel est le  
**04.94.66.11.09**

**Vous souhaitez joindre  
l'Antenne de la Métropole**  
Le numéro d'appel  
à composer est le  
**04.94.66.07.49**

Pour toute information concernant :  
la propreté urbaine, la collecte des  
déchets ou des encombrants, le  
fonctionnement de la déchetterie,  
l'éclairage public ou la voirie

Le numéro d'accueil  
de la Mairie reste le  
**04.94.01.56.80**

## STAGE DE HANDBALL



**Marie-Claude GARCIA**  
Adjointe au Maire  
déléguée aux activités et vie  
associative sportives

L'USC Handball organise un stage durant les vacances de Noël. Ce stage est ouvert à tous les jeunes, filles et garçons, nés de 2009 à 2017, licenciés ou non-licenciés.

- ✓ **Dates** : du mercredi 3 au vendredi 5 janvier 2023
- ✓ **Horaires** : de 9h à 16h30
- ✓ **Lieu** : Gymnase de l'Estagnol à La Moutonne
- ✓ **Tarif** : 70 € (1 tee-shirt et goûters offerts)
- ✓ Prévoir une bouteille d'eau, un pique-nique et un rechange

**Inscriptions** : Fiche d'inscription disponible sur le site internet du club <http://www.uschandball.fr/>, à compléter et à déposer dans la boîte aux lettres du club située au Gymnase de l'Estagnol.  
Pour les licenciés du club, inscription directement auprès de l'entraîneur.

## RALLYE AÉRIEN

### Une saison 2023 extraordinaire pour le craurois Jérôme JIREAU

Nous vous avons présenté l'année dernière ce champion craurois qui s'illustre dans deux disciplines peu connues du grand public, à savoir le Rallye aérien et la Course de Navigation Aérienne. Jérôme est navigateur et fait équipe avec le pilote Olivier RIVIÈRE. Tous deux affichent des résultats assez exceptionnels pour la saison qui vient de s'achever. L'équipage est en effet :

- ✓ Champion de France de Rallye aérien 2023
- ✓ Champion de France de Course de Navigation Aérienne 2023
- ✓ Vice-Champion du Monde de Rallye aérien 2023
- ✓ Champion du monde par équipe (équipe de France) de Rallye aérien 2023

Pour 2024, Jérôme et Olivier sont assurés de participer au Championnat du Monde de Course de Navigation Aérienne et espèrent pouvoir renouveler leurs différents titres.

Un grand bravo à ces deux champions et des remerciements tout particuliers à Jérôme de représenter si brillamment la Ville de La Crau.



### APPEL AUX MÉCÈNES

Afin de préparer ces différentes compétitions nationales et internationales dans les meilleures conditions et de poursuivre ses entraînements, l'équipage est en recherche de sponsors. Jérôme serait ainsi ravi de pouvoir mettre en lumière des commerces et entreprises de La Crau. Toute proposition de partenariat est donc la bienvenue ! Pour soutenir notre champion Craurois ou pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Jérôme au 06.65.70.32.32, ou par mail à l'adresse [jeromejireau@hotmail.com](mailto:jeromejireau@hotmail.com)

## CALENDRIER DES RENCONTRES SPORTIVES

Voici le calendrier des prochaines rencontres sportives prévues « à domicile », concernant les équipes fanions des clubs craurois de sport collectif. N'hésitez pas à venir les encourager !



### US CARQUEIRANNE / LA CRAU FOOT

#### Equipe Masculine Régionale 2

**Dimanche 10 décembre**  
USCC – Fréjus Saint-Raphaël  
Complexe Sportif de l'Estagnol - 15h

**Dimanche 14 janvier**  
USCC – Les Angles  
Complexe Sportif de l'Estagnol - 15h



### US CRAUROISE HANDBALL

**Equipe Masculine U18**  
**Championnat de France**  
**Samedi 9 décembre**  
US Crauroise HB – Montpellier HB  
Complexe Sportif de l'Estagnol - 18h30

**Equipe Féminine Nationale 3**  
**Dimanche 10 décembre**  
US Crauroise HB – Pays de Grasse HB  
Complexe Sportif de l'Estagnol - 17h



### RUGBY CLUB HYERES / CARQUEIRANNE / LA CRAU

**Equipe Masculine Nationale**  
**Samedi 2 décembre**  
RCHCC – US Bressane  
Stade André VERAN (Hyères) – 15h30

## DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL

Pour rappel, la distribution des Colis de Noël pour les Seniors est organisée, comme les années précédentes, en mode « Drive ».

Les dates et lieux de retrait ont été définis comme suit :

	Lieu de retrait	Jours de retrait	Horaires
<b>La Moutonne</b>	Parking du Complexe Sportif de l'Estagnol	Mardi 12 décembre	de 8h30 à 17h
<b>La Crau</b>	Parking de l'Espace Culturel JP Maurric	Mercredi 13 décembre	

**Attention ! La présentation du bon de retrait, adressé par voie postale à la suite de votre inscription, sera obligatoire pour retirer votre colis.**

**Infos :** Service Social – 04.94.01.56.80



**Paule MISTRE**  
Adjointe au Maire déléguée  
au CCAS et à l'Action Sociale

## BROCHURE DES ANIMATIONS SENIORS



La brochure « Séniors » sera disponible à compter du mardi 12 décembre 2023.

Vous pourrez y retrouver le programme de toutes les animations proposées par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), de janvier à juin 2024.

Cette brochure sera à votre disposition :

- ✓ à l'Accueil de la Mairie,
- ✓ au Bureau du CCAS (Mairie Annexe - Boulevard de la République),
- ✓ au Foyer des Anciens,
- ✓ à l'Office de Tourisme.

Vous pourrez également la télécharger sur le site internet de la ville : [www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr)

## A VOS AGENDAS !

Notez d'ores et déjà les animations prévues pour le mois de janvier 2024, pour les Seniors de 60 ans et plus :



**Mardi 16 janvier :**  
**Gôûter dansant du CCAS - «Galette des Rois»**

Espace Culturel Maurric - 14h30  
Gratuit



**Vendredi 26 janvier :**  
**Sortie déjeuner spectacle au Cabaret Francky Folies (Venelles)**

Avec Revue Cancan : 1h45 de show, la magie du music-hall en plein jour !  
Menu : Kir royal / assortiments salés, Pâté en croûte Richelieu et bouquet de salade, Suprême de pintadeau farci sauce cèpes, Dauphinois et haricots verts, fromages, Entremets poire caramel, vin, café. Payant



**Dimanche 28 janvier :**  
**Repas dansant dominical**

Espace Culturel Jean-Paul Maurric – 12h  
Attention ! Apporter vos couverts  
Payant



**Mardi 30 janvier :**  
**Loto du CCAS**

Espace Culturel Jean-Paul Maurric - 14h30

5 € les 3 cartons et 10 € les 7 cartons

Lots à gagner : bons d'achat chez les commerçants craurois



**Différents ateliers gratuits seront également proposés** (pris en charge par les caisses de retraite et le CCAS) :

✓ **Atelier Chant**

**Tous les jeudis, à compter du 11 janvier,** de 9h30 à 11h au Foyer des Anciens (8 séances)

✓ **Atelier Expression créative par l'écriture**

**Tous les jeudis, à compter du 11 janvier,** de 9h30 à 11h à la Salle Guérin de La Moutonne (8 séances)

✓ **Atelier Bien-être par le mouvement et la relaxation**

**Tous les mardis, à compter du 16 janvier,** de 9h à 11h au Foyer des Anciens (5 séances)

✓ **Atelier Yoga**

**Vendredi 19 janvier,** de 9h30 à 10h30 au Foyer des Anciens

### Inscriptions :

Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement

**Infos :** 06.49.51.02.22



**Christian LESCURE**  
Conseiller Municipal délégué  
au Développement Economique,  
Commerce, Artisanat,  
Foires et Marchés

## L'ASSOCIATION D'ENTREPRISES LA CRAU PÔLE OBTIENT LA RECONNAISSANCE « PARC ENGAGÉ »

C'est lors de la Conférence Régionale des Maires qui s'est déroulée à Marseille, le 13 novembre dernier, que l'association La Crau Pôle s'est vu remettre le trophée officiel de « Parc Engagé », en présence notamment de Christian SIMON, Maire de La Crau, et de Christian LESCURE, Conseiller Municipal délégué au Développement économique.

### Une association dynamique au service de l'économie locale

Créée en 2011, La Crau Pôle regroupe les entreprises des zones d'activités de Gavarry, de l'Estagnol et du Chemin Long. Elle rayonne sur un bassin d'une superficie de 77 ha, accueillant 221 entreprises dans les domaines de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, et représentant plus de 1 200 emplois. Plus largement, l'association accueille les TPE, PME, professions libérales, artisans et commerçants installés sur tout le territoire communal.

Stéphane BELTRANDO, Président de l'association, et son équipe sont à l'oeuvre pour fédérer l'ensemble des entreprises locales autour d'un objectif commun, à savoir dynamiser et développer l'économie locale. Ils assurent ainsi un rôle de véritable lien entre les entreprises et les institutions telles que la Mairie, la Métropole TPM, mais aussi la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre de Métiers et la Région, sur des dossiers ou problématiques qui peuvent concerner la gestion des déchets, la voirie, l'éclairage, la circulation, la signalétique, les risques d'inondations, la formation, les aides et accompagnements possibles, etc. De même, ils organisent régulièrement des rencontres et événements, afin d'aider les entrepreneurs à échanger, à mieux se connaître et, en ce sens, favoriser la création d'un réseau d'entreprises et le développement d'une économie circulaire.

### Une démarche de labellisation « Parc+ »

Dans l'objectif de valoriser l'ensemble de ces actions, mais aussi de renforcer l'attractivité du bassin d'activités craurois, l'association La Crau Pôle s'est engagée dans une démarche de labellisation « Parc+ ». Porté par la région et l'Agence Régionale Biodiversité Environnement (ARBE), ce label récompense les parcs d'activités pour leur engage-

ment concret en matière de qualité et de performance. Il prend plus particulièrement en compte les critères d'aménagement vertueux, de préservation de l'environnement, de gestion durable et de responsabilité sociale.

Après analyse du dossier de candidature transmis par l'association et visite sur le terrain, le jury du label, composé d'experts de l'économie, de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'environnement, a été notamment séduit par les actions suivantes :

- ✓ le travail réalisé par l'association sur 3 pôles d'activités distincts,
- ✓ la concertation mise en oeuvre avec les institutions telles que la Ville de La Crau et La Métropole TPM (implication dans les projets d'extension, dans les discussions relatives au Plan de déplacement Urbain...),
- ✓ une anticipation des projets d'extension par l'implication de l'association dans les discussions,
- ✓ le lancement d'un projet d'économie circulaire,
- ✓ la certification qualité ISO 14001 de l'association.

Au vu de ces éléments positifs, La Crau Pôle a obtenu la reconnaissance « Parc Engagé », pour la période 2023-2025. Ce résultat très satisfaisant récompense le travail entrepris par l'association en faveur du développement harmonieux des parcs d'activités de Gavarry, de l'Estagnol et du Chemin Long. Il représente également une première étape importante vers la labellisation qui pourra donc être envisagée dès 2026.



**Pour + d'infos  
ou pour contacter  
La Crau Pôle :**

Tel : 04.88.60.59.61  
Mail : [contact@lacraupole.fr](mailto:contact@lacraupole.fr)  
Site internet :  
[www.lacraupole.fr](http://www.lacraupole.fr)  
Facebook et LinkedIn :  
La Crau Pôle



## ORGANISATION D'UNE RENCONTRE AVEC LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

Sur l'initiative conjointe de La Crau Pôle et de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Var, les entreprises artisanales et artisans craurois étaient invités à participer à une réunion d'échanges et d'information, le 16 novembre dernier en Mairie, en présence de : Christian SIMON, Maire de La Crau, Christian LESCURE, Conseiller Municipal, Roland ROLFO, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Var, Jean-Luc HERRAIZ, Directeur du Pôle Développement économique et des Territoires de la Chambre et Stéphane BELTRANDO, Président de l'association La Crau Pôle.

Cette rencontre a permis de présenter les nombreux dispositifs proposés par la Chambre de Métiers en matière d'aide, d'accompagnement, de formation, de développement d'entreprise, etc. Camille LEHMANN, gérant de l'entreprise crauroise « Le Jardin des Hespérides » et lauréat du trophée Star & Métiers, a également pu témoigner de son expérience, en évoquant les différents dispositifs dont il a pu bénéficier et qui lui ont permis de mener à bien ses projets de développement d'activités.

**Pour + d'infos sur les outils mis à disposition des artisans par la Chambre des Métiers, rendez-vous sur le site [www.cmar-paca.fr](http://www.cmar-paca.fr)**



## LES ACTUS DE VOS MARCHÉS HEBDOMADAIRES

### NOUVEAU

**PRÉSENCE D'UN STAND DE LA VILLE DE LA CRAU SUR LE MARCHÉ, LE 1<sup>ER</sup> MERCREDI DU MOIS**  
A compter du mercredi 6 décembre prochain, un stand de la Ville sera installé sur la Place Victor Hugo, chaque 1<sup>er</sup> mercredi du mois, de 9h à 12h. L'objectif est de créer du lien avec les Crauroises et les Craurois et de formaliser un temps d'échange.

Plus particulièrement, Christel REINHARD RIBOU, Chargée de Coopération de la Convention Territoriale Globale signée avec la CAF, sera systématiquement présente sur le stand, de 10h à 12h, pour répondre aux questions des jeunes et des parents. Il est également envisagé des interventions ponctuelles de partenaires extérieurs tels que France Service, la Mission Locale ... Nous vous en informerons bien sûr, au préalable, dans les pages du mensuel.



### PLANNING DES MARCHÉS DURANT LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Vos marchés hebdomadaires du mercredi et du dimanche, en centre-ville de La Crau, se dérouleront normalement pendant la période des fêtes de fin d'année.

Vos exposants, producteurs et commerçants seront donc bien présents aux horaires habituels :

- ✓ le mercredi 27 décembre 2023,
- ✓ le dimanche 31 décembre 2023,
- ✓ le mercredi 3 janvier 2024,
- ✓ le dimanche 7 janvier 2024.

En cette période festive, n'oublions pas de consommer local !



# NOËL A LA CRAU



**Gérard VIVIER**  
Conseiller Municipal délégué  
à la programmation et vie  
associative culturelle



**Emmanuel BIELECKI**  
Conseiller Municipal délégué à  
la programmation festive et vie  
associative événementielle



## NOËL A LA CRAU

Cette année encore, La Crau s'anime au rythme des festivités de fin d'année ! Petits et grands pourront ainsi profiter des nombreuses animations et manifestations proposées pour cette occasion : Marché de Noël, spectacles, galas de Noël, ... sans oublier la traditionnelle arrivée du Père Noël et le feu d'artifice au Parc du Béal.

Au titre des nouveautés, l'Aire de Noël accueillera jusqu'au 30 décembre, en centre-ville, différentes animations en extérieur (jeux, spectacle, mini-ferme), mais aussi sous chapiteau (ateliers créatifs, marionnettes, apéro-concerts et Boum des Mômes).

Nous vous laissons découvrir les principaux rendez-vous qui ponctueront le mois de décembre. Vous pourrez en retrouver tous les détails dans le Guide de Noël 2023 ci-joint.

Joyeux Noël et joyeuses fêtes à toutes et à tous !



## LES PRINCIPAUX RENDEZ-VOUS

### ■ LE MARCHÉ DE NOËL en centre-ville

**Samedi 16 décembre**

Plus de 80 exposants, ateliers, jeux, animations, spectacles, musique et déambulations

### ■ DES SPECTACLES

✓ **L'Île au Trésor** (C<sup>ie</sup> Mozz)

**Vendredi 22 décembre**

Musique live, magie, arts du cirque, théâtre  
Gratuit sur réservation en ligne via le site  
[www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr), à partir du 15 décembre

✓ **Fuego** (Cirque Indigo)

**Vendredi 29 décembre**

Place Jean Jaurès  
Spectacle de feu et d'arts du cirque

### ■ L'ARRIVÉE DU PÈRE NOËL Samedi 23 décembre

✓ **A La Moutonne, le matin**

Avec brunch de Noël, animation musicale et circassienne

✓ **A La Crau, l'après-midi**

Avec déambulations et feu d'artifice au Parc du Béal

### ■ L'AIRE DE NOËL

Place Félix Reynaud

✓ **La Ferme de Pinocchio**

**Du 16 au 30 décembre**

Mini ferme, parcours de tracteurs, spectacle de marionnettes

✓ **Des ateliers créatifs**

**Du 26 au 28 décembre - sous chapiteau**

Arts plastiques, pâtisserie, zéro déchet...

✓ **Des jeux et animations en plein air**

**Du 26 au 28 décembre**

Maxi Toboggan, Faucheuse infernale, sumos, mini-golf, jeux en bois...

### ✓ **Les Apéro-concerts de Noël**

Sous chapiteau, avec buvette et petite restauration sur place (payant)

**Samedi 16 décembre :**

Groupe « Puzzle 31 » (Pop Rock)

**Vendredi 22 décembre :**

Groupe « Ces Messieurs » (Jazzy Pop Folk)

**Vendredi 29 décembre :**

DJ Mojito

### ✓ **La Boum des Mômes**

**Vendredi 29 décembre - sous chapiteau**

Ambiance Réveillon garantie !

Gratuit sur réservation en ligne via le site

[www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr), à partir du 22 décembre

### ■ **Réveillon de la Saint Sylvestre** Dimanche 31 décembre

Proposé par le Comité Officiel des Fêtes à l'Espace Maurric, pour clôturer l'année 2023 dans une ambiance chaleureuse et festive !  
Payant, sur réservation

### ■ **Le concours de crèches provençales**

Concours gratuit, ouvert à tous les habitants de La Crau, dans les catégories suivantes :  
Catégorie 1 : Crèches de moins de 3 m<sup>2</sup>  
Catégorie 2 : Crèches de plus de 3 m<sup>2</sup>

**Inscriptions jusqu'au 19 décembre**

Le bulletin d'inscription et le règlement du concours sont disponibles à l'Accueil de la Mairie et sur [www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr).

Les bulletins peuvent être déposés à l'Accueil de la Mairie ou envoyés par mail à l'adresse : [concours-creches@villedelacrau.fr](mailto:concours-creches@villedelacrau.fr)

**+ d'Infos :**

Service Animation et Promotion de la Ville  
au 04.94.01.56.80

# INAUGURATIONS

Un rond-point orné de pierres sèches, un bâtiment public existant et un boulodrome récemment aménagé ont dernièrement reçu une dénomination officielle, permettant ainsi de rendre hommage à trois personnalités crauroises qui ont pour point commun leur dévouement au service de la collectivité et qui ont, chacune à leur façon, marqué de leur empreinte la vie locale.

## CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL MAX ESPENON

C'est avec une grande émotion que Christian SIMON, Maire de La Crau, et la famille de Max ESPENON ont dévoilé, le 20 octobre dernier, la plaque installée à l'entrée du Centre Technique Municipal qui porte donc désormais officiellement le nom de celui qui y a travaillé de très nombreuses années, en tant qu'élu, et qui est décédé en 2019.

Très investi dans la vie de sa commune, Max a été élu Conseiller Municipal en 1989. Puis, de 1994 à 2014, il a occupé le poste d'Adjoint en gérant notamment les dossiers relatifs aux transports, aux travaux neufs et à l'aménagement urbain. Son expérience et son dévouement envers les Craurois et les Crauroises ont fait de lui, durant ses différents mandats, un pilier important des équipes municipales successives. Il n'y a ainsi pas une place, une rue, un rond-point de la ville qui n'a pas conservé son empreinte... Ajoutons que Max était également investi dans le Comité Communal des feux de Forêt dont il a été un président particulièrement dynamique et volontaire.

C'est à la demande de sa famille, et à la suite d'une délibération du 13 décembre 2022, que le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de donner le nom de Max ESPENON au Centre Technique Municipal, afin d'honorer sa mémoire.



## BOULODROME GUY GNECCHI

C'est par délibération en date du 4 octobre 2022, que le Conseil Municipal a décidé, également à l'unanimité, d'attribuer le nom de Guy GNECCHI au Boulodrome situé en face de l'Espace Culturel Jean-Paul Maurric.

Christian SIMON et son équipe municipale, la famille de Guy, Marc BENINTENDI, Président du Comité du Var Bouliste, mais aussi ses amis, ses proches, ses « collègues » boulistes et tous ceux qui ont eu l'honneur et le plaisir de le côtoyer de son vivant, étaient réunis le 28 octobre dernier, afin de lui rendre un hommage tout particulier lors de l'inauguration officielle du Boulodrome et du dévoilement du totem à son effigie, qui en orne désormais l'entrée.

Cet époux, père et papi aimant était un passionné du jeu de boules. Dès son arrivée à La Crau, au début des années 1990, il s'investit au sein de l'association La Boule Fleurie Crauroise. Il en a été un membre très actif et a notamment occupé les postes de Vice-Président, Président puis Secrétaire.

Au-delà de son implication dans cette association, Guy GNECCHI était reconnu dans le monde bouliste pour son humanité, sa convivialité et sa sincérité. Il était très attaché au « vivre ensemble » et à ce sport qui rassemble toutes les générations et toutes les couches sociales.

Pour l'anecdote, ce grand adepte du jeu provençal était connu pour être le roi du rami ! Le rami ici n'a pas de lien avec le jeu de cartes. Il s'agit en fait d'un coup de chance suprême lors d'une mène. Guy en était tellement coutumier, que les linguistes locaux avaient renommé le rami, la « gnecherie » !

Véritable personnage bien de chez nous, à la « gouaille » affirmée mais au caractère si attachant, Guy a laissé un grand vide après sa disparition soudaine en 2021. La Ville de La Crau est heureuse et fière d'honorer sa mémoire, en donnant son nom à ce Boulodrome.





## ROND-POINT SERGE PICOCHÉ

Ce rond-point, situé à l'intersection de la Rue des Chasselas et de l'Avenue de Limans, a été inauguré le 20 octobre, en présence de Serge PICOCHÉ et de sa famille.

Employé successivement par la Ville et la Métropole TPM, Serge a été un maillon essentiel de l'embellissement de notre commune. Pendant de nombreuses années, il a œuvré, jour après jour, pour poser des linéaires impressionnants de pierres sèches et a ainsi façonné de ses mains l'identité esthétique et paysagère désormais si caractéristique de la ville de La Crau.

Ce grand passionné a eu également à cœur de transmettre son savoir-faire, afin de faire perdurer les techniques traditionnelles du travail de la pierre. Avant son départ à la retraite, il a ainsi pu transmettre sereinement le flambeau à son successeur, Sébastien qui assure désormais la relève sur les différents chantiers d'aménagement paysager de la commune.



## ESPACE CULTUREL JEAN-PAUL MAURRIC

La première phase des travaux de rénovation et de modernisation de l'Espace Culturel est terminée. Après une étape obligatoire de désamiantage, il a été procédé au remplacement du revêtement de sol de l'intégralité de la salle, loges y compris. Un sol de type « Grano », très résistant, a été coulé sur place et permettra ultérieurement la pose de gradins escamotables.

Par ailleurs, en début d'année 2024, la salle sera équipée d'un écran scénique, de format 7,5 m x 3,5 m, constitué de pavés Leds. Cet écran géant permettra de réaliser des projections ou des retransmissions d'événements, mais aussi d'habiller visuellement des concerts et spectacles notamment.

Interviendront également en 2024 des travaux d'amélioration de l'électricité et de l'éclairage ainsi que la reprise de la régie.



**Alain ROQUEBRUN**  
Adjoint au Maire  
délégué aux bâtiments  
communaux





**Anne-Marie METAL**  
Adjointe au Maire  
et Conseillère Métropolitaine  
déléguée à la Propreté,  
aux Déchets  
et aux Espaces Verts

## COLLECTE DES SAPINS DE NOEL

La Commune reconduit son opération de collecte des sapins de Noël en mettant des bennes à la disposition des Craurois. Celles-ci seront installées aux emplacements suivants :

### LA CRAU

- ✓ Parking Jean Natte
- ✓ Parking de Lattre de Tassigny
- ✓ Parking de l'Espace Culturel Jean-Paul Maurric
- ✓ Rue du Chenin - Résidences Les Maunières

### LA MOUTONNE

- ✓ Parking Maréchal Leclerc
- ✓ Parc de l'Eolienne - Rue de l'Eolienne

**La collecte se déroulera du lundi 22 décembre 2023 au vendredi 26 janvier 2024.**

**ATTENTION !** Seuls les sapins « naturels » pourront être déposés dans ces bennes. Les sapins en plastique ou décorés de neige artificielle devront impérativement être rapportés à la déchetterie ou être sortis devant votre domicile à l'occasion de la collecte des encombrants de votre secteur.



## PLANNING DE COLLECTE DES DECHETS PENDANT LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

### Ordures ménagères et tri sélectif

Pour les secteurs habituellement collectés le lundi, **il n'y aura pas de collecte les lundis 25 décembre 2023 et 1<sup>er</sup> janvier 2024.**

### Encombrants et déchets verts

Les collectes du lundi 25 décembre 2023 et du lundi 1<sup>er</sup> janvier 2024 sont reportées comme suit :

- ✓ **Pour la zone 13** (La Gensolenne, La Grassette, La Bastidette, Mont-Redon), la tournée est décalée au **mercredi 27 décembre 2023.**
- ✓ **Pour la zone 1** (Parc de La Moutonne, L'Estagnol, L'Estalle), la tournée est décalée au **mercredi 3 janvier 2024.**

### Déchetterie

**La déchetterie sera fermée :**

- ✓ le dimanche 24 décembre 2023
- ✓ le lundi 25 décembre 2023
- ✓ le dimanche 31 décembre 2023
- ✓ le lundi 1<sup>er</sup> janvier 2024

Elle restera ouverte tous les autres jours (sauf le dimanche) durant la période des fêtes de fin d'année, aux horaires habituels prévus pour le mois de décembre, à savoir : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

### RAPPEL

**Une carte est obligatoire pour accéder à la déchetterie. Vous pouvez la demander :**

- ✓ Par voie dématérialisée, sur le site : [www.dechetteries.metroletpm.phaseo.fr](http://www.dechetteries.metroletpm.phaseo.fr)
- ✓ En remplissant le formulaire disponible sur le site de la ville [www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr) ou à l'Accueil de la Mairie (dossier complet à déposer ensuite à l'Accueil de la Mairie)

### Infos :

Pour tout renseignement complémentaire concernant ce planning de collecte, vous pouvez contacter :

- ✓ Le numéro vert « Allo Mairie » au 0 800 00 30 24
- ✓ L'antenne de La Crau de la Métropole TPM au 04.94.66.07.49
- ✓ L'Accueil de la Mairie au 04.94.01.56.80

### A noter :

Toutes les infos utiles sur le dispositif de collecte des déchets verts et encombrants, le dispositif de collecte du tri sélectif et le fonctionnement de la déchetterie, sont disponibles sur le site [www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr), rubrique « Démarches / Environnement ».

# Les infos du



## MERCREDIS & VACANCES

### MERCREDIS 3<sup>ème</sup> PÉRIODE

Du mercredi 10 janvier 2024  
au mercredi 21 février 2024



### VACANCES DE NOËL

Du mardi 26 décembre 2023  
au vendredi 5 janvier 2024

### Faire vos réservations :

du mardi 28 novembre au vendredi 8 décembre

### Pour effectuer vos confirmations et paiements :

du mardi 12 au dimanche 17 décembre

### Les inscriptions sont ouvertes depuis le mardi 28 novembre :

- sur l'espace famille (jusqu'au 8 décembre)
- sur le site internet (formulaire téléchargeable)
- à l'accueil du JIS (formulaire à compléter)

## CENTRE A'ÈRE

En 2012, le JIS obtient le label Ecohérent, devenu depuis centre A'ère. Depuis plus de 10 ans, l'équipe pédagogique du JIS, en partenariat avec Les Francas du Var, développe des actions Eco citoyennes sur l'ensemble de ses temps d'accueil de loisirs. Cette année encore, les enfants de l'accueil de loisirs (niveau élémentaire), ont participé au concours centre A'ère « logo 2023 ».

Cette édition a été remportée par le JIS grâce à la belle réalisation du jeune I.K, âgé de 10 ans et demi, avec toutes nos félicitations !!!

Ce logo sera apposé sur le label Centre A'ERE pour l'année scolaire.



## BILLETTERIE

Accessible à tous, adhérents et non adhérents

Cinéma Olbia.....	6,50€
Cinéma Pathé La Garde.....	9,50€

OFFRES  
D'EMPLOI

## LE JIS RECRUTE

### 1 animateur BPJEPS de préférence LTP ou APT en CDI à temps complet

Déposez votre CV et lettre de motivation à l'accueil du JIS :  
« Espace Pluriel » Bd de la République 83260 La Crau.  
Ou envoyez un mail à : [association@jis-lacrau.com](mailto:association@jis-lacrau.com)

### SAISON 2023 / 2024 Pour les accueils périscolaires (matin, soir et mercredi) et les petites vacances

Titulaire du BAFD, BAFA, CAP petite enfance ou autres diplômes dans l'animation ou équivalent. Déposez votre CV et lettre de motivation (si vous candidatez pour les vacances, indiquez vos disponibilités) à l'accueil du JIS : « Espace Pluriel » Bd de la République 83260 La Crau. Ou envoyez un mail à : [association@jis-lacrau.com](mailto:association@jis-lacrau.com)

## CONTACTER LE JIS

Tél : 04 94 57 81 94

Email : [association@jis-lacrau.com](mailto:association@jis-lacrau.com)

Retrouvez nos informations sur le site internet :  
[www.jis-lacrau.com](http://www.jis-lacrau.com)

### Horaires d'ouverture de l'accueil administratif

Lundi et samedi : Fermé

Mardi, Jeudi et Vendredi : de 14h à 18h

Mercredi : 9h à 12h et 14h à 18h

# ESPACE D'EXPRESSION

## ENSEMBLE POUR LA CRAU

Courrier : boîte aux lettres devant la mairie

Quel réconfort pour nous de savoir que nos élus de la Métropole TPM s'apprécient autant, s'applaudissent, se congratulent et s'appellent par leur prénom lors des présentations des vœux où nous sommes priés d'admirer une telle amitié... Rassurant, car on a confié les clés du camion à TPM en lui transférant les principales compétences, dont l'urbanisme.

Mais surprise ! Notre maire vient de démissionner de son poste de vice-président de TPM. Selon la presse (notre seule source d'information sur ce dossier), il semble que TPM pourrait utiliser son pouvoir réglementaire pour bloquer (voire même interdire) la réalisation d'un projet porté par notre maire depuis longtemps ! De quoi s'agit-il ?

Le groupe privé qui gère les cliniques (on dit hôpital privé) Ste Marguerite (Hyères), St Jean (Toulon) et St Roch (Toulon ouest) trouverait son intérêt à les regrouper sur un seul site.

Pour nous, le seul intérêt qui vaille serait d'améliorer l'offre médicale, soit par un plus grand nombre de lits, de spécialités, de praticiens, et la résolution des problématiques de proximité, de parking et de transport entre le ou les établissements et les patients.

Le projet de notre maire répond-t-il à ce souci d'améliorer l'offre médicale ? Nous n'en savons pas suffisamment pour nous prononcer. Mais il a proposé au groupe médical un terrain situé sur notre commune, plutôt central vu de la métropole (côté La Garde ?), au prix de quelques travaux routiers et de la mise en conformité de notre PLU. Mais ceci nécessite l'accord et le vote des élus de TPM ! Problème : le nouveau président de TPM (le maire d'Hyères) et la nouvelle maire de Toulon sont opposés à voir partir à La Crau les cliniques actuellement sur leur territoire. Et à leur tour, ils leur proposent de s'agrandir sur leur commune ! La belle cohésion (de façade ?) de nos élus métropolitains résistera-t-elle aux intérêts particuliers ? Affaire mal engagée !

Pour nous, l'intérêt général des habitants de notre métropole (et au-delà) doit être toujours recherché. C'est bien le principe de base des regroupements de communes, n'est-ce pas ?

Dans cette période difficile, nous vous souhaitons de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.

**Vos élus : Maguy Fache - Jean Codomier**



## DON DU SANG

**Il n'y aura pas de collecte de sang à La Crau au mois de décembre.**

Pour trouver une collecte de sang proche de chez vous ou éventuellement de votre lieu de vacances, durant la période des fêtes de fin d'année, n'hésitez pas à vous rendre sur le site de l'Etablissement Française du Sang :

<https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte>

L'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de La Crau et l'Etablissement Français vous donnent rendez-vous à La Crau, dès le mois de janvier 2024.

### + d'Infos :

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles

Mail : [adsblacrau83@gmail.com](mailto:adsblacrau83@gmail.com)

Site internet : <http://sitesgoogle.com/site/adsblacrau>

## PLANNING DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DECHETS VERTS

DECEMBRE / JANVIER 2024

ZONES	DEC	JANV 2024
<b>ZONE 1 :</b> Parc de La Moutonne / L'Estagnol / L'Estalle	Lundi 4	Mercredi 3
<b>ZONE 2 :</b> La Pie / La Durande / La Haute-Durande	Mardi 5	Mardi 2
<b>ZONE 3 :</b> Centre La Moutonne / La Tourisse / Les Tassys / La Bouisse / La Capite	Jeudi 7	Jeudi 4
<b>ZONE 4 :</b> La Giavy / Les Vannes / Terre Noire	Vendredi 1 <sup>er</sup>	Vendredi 5
<b>ZONE 5 :</b> Les Cougourdons / Clairval / La Ruytèle / Tamagnon	Lundi 11	Lundi 8
<b>ZONE 6 :</b> Le Petit Tamagnon Les Pious	Mardi 12	Mardi 9
<b>ZONE 7 :</b> Rocade de l'Europe / Les Tourraches / Le Patrimoine Hameau des Pourpres	Jeudi 14	Jeudi 11
<b>ZONE 8 :</b> Les Arquets Sud / Les Levades / Les Goys Fourmiers Les Avocats / Gavarry	Vendredi 8	Vendredi 12
<b>ZONE 9 :</b> Les Arquets Nord / Les Maunières / Jean Toucas 1 <sup>ère</sup> DFL / 22 <sup>ème</sup> BMNA / Les Pinsons / Les Rouges-Gorges	Lundi 18	Lundi 15
<b>ZONE 10 :</b> Les Escudiers	Mardi 19	Mardi 16
<b>ZONE 11 :</b> Les Meissonniers	Jeudi 21	Jeudi 18
<b>ZONE 12 :</b> Les Longues / Notre-Dame / La Mondrive	Vendredi 15	Vendredi 19
<b>ZONE 13 :</b> La Gensolenne / La Grassette / La Bastidette / Le Mont-Redon	Mercredi 27	Lundi 22
<b>ZONE 14 :</b> La Monache / Les Sauvans / Le Collet Long	Mardi 26	Mardi 23
<b>ZONE 15 :</b> Le Vallon du Soleil Les Martins	Jeudi 28	Jeudi 25
<b>ZONE 16 :</b> Maraval / Montbel	Vendredi 22	Vendredi 26

### + D'INFOS

- ✓ Pour tout renseignement complémentaire concernant les plannings de collecte, vous pouvez contacter le Numéro Vert «Allo Mairie» : 0 800 00 30 24
- ✓ Toutes les infos utiles et le plan détaillé de chaque zone sont sur le site [www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr), rubrique «Démarches / Environnement»

## LE RAPPORT "DÉVELOPPEMENT DURABLE" ADOPTÉ



**Le rapport du développement durable 2022-2023, adopté en conseil métropolitain le 16 novembre dernier**, reprend toutes les actions menées en interne d'une part, et conduites à l'échelle du territoire d'autre part, selon cinq finalités :

- La lutte contre le changement climatique ;
- La préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources ;
- La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;
- L'épanouissement de tous les êtres humains ;
- La transition vers une économie circulaire.

**Au sommaire de ce document : projets, chiffres clefs et actions phares**, parmi lesquelles : le développement des pistes cyclables et box à vélo sur le territoire, l'ouverture de la voie douce au Salin des Pesquiers, la poursuite du dispositif « Bien chez Soi », la signature du nouveau Contrat de baie, qui rassemble les deux territoires de la rade de Toulon et des îles d'Or, le remplissage des terrains de sport synthétiques en matière organiques, ou encore la poursuite du Projet Alimentaire Territorial,...

Retrouvez le Rapport complet sur [www.metroletpm.fr](http://www.metroletpm.fr) / Publications



## UN PÔLE MODE ET DESIGN TPM EN DEVENIR

Le Pôle Territorial Mode et Design TPM, en lien avec la Villa Noailles et le Port des Créateurs, fait partie des 25 lauréats (parmi 138 candidatures) de la 1<sup>ère</sup> phase de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Pôles territoriaux d'industries culturelles et créatives ». Une nomination qui vient asseoir la notoriété de la Métropole TPM dans le secteur de la mode et du design et qui lui ouvre de nouvelles perspectives.

Ce pôle va permettre de faire émerger et d'accompagner, de façon écoresponsable, les mutations technologiques majeures du secteur de la mode et du design.

## L'ÉTAT ET TPM UNIS POUR LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ

**Le 25 octobre, le Préfet du Var et le Président de la Métropole TPM ont renouvelé pour la quatrième année leur partenariat en matière de lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi.** Ainsi, au titre de l'année 2023, le soutien financier de l'État pour les actions mises en œuvre par la Métropole s'élève à 375 000 euros afin de renforcer la lutte contre la précarité alimentaire, l'accès aux droits, l'insertion socio-professionnelle des personnes qui en sont le plus éloignées et l'accompagnement social des publics précaires dans l'acquisition ou dans le maintien d'un logement.

Par ailleurs, et au regard de la conjoncture - hausse des dépenses énergétiques, de l'inflation des prix des denrées, de l'accroissement du nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire - la Métropole TPM s'est engagée encore plus activement aux côtés de l'État sur le sujet de la **précarité alimentaire** et débloque à cet effet une enveloppe financière d'un montant de 60 000 € à destination des structures du territoire, venant s'ajouter aux 200 000 € déjà engagés sur l'année 2023.





**Vendredi 1<sup>er</sup>**  
**Spectacle**

**COMPLET**

« **Mathieu Madenian & Friends** »

Espace Culturel Maurric - 20h30

Pour cette grande soirée dédiée au rire et au stand-up, le célèbre humoriste Mathieu MADENIAN sera entouré de ses amis Yassine HITCH, Amy LONDON et Marco PAOLO  
Spectacle gratuit - Réservation obligatoire



**Samedi 2**  
**Sortie du CCAS à San Rémo**

Sortie journée réservée aux Seniors de 60 ans et plus. **Tarif : 20 €**

**Inscriptions :** Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement

**Infos :** 06.49.51.02.22



**Mardi 5**  
**Célébration de la Journée Nationale d'Hommage aux « Morts pour la France » pendant la Guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie**

Rendez-vous à l'Hôtel de Ville à 11h pour le départ du cortège vers le Mémorial du parking Jean Moulin

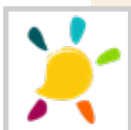


**Mercredi 6**  
**Spectacle de Noël du CCAS**

Revue cabaret « Farlight »

Espace Culturel Maurric - 14h30

Réservé aux Seniors craurois inscrits (inscriptions prises en même temps que le Colis de Noël)



**Du 7 au 10 décembre**  
**TELETHON A LA CRAU**

Les principaux rendez-vous

**Infos :** Association La Crau'ch Cœurs  
06.03.32.68.13

**Jeudi 7 et Vendredi 8 :**

**Soirées Café-Théâtre**

Espace Culturel Maurric - 20h30  
(ouverture des portes à 20h)

**Jeudi 7 :** Pièce « Ensemble » de Fabio MARA, par la C<sup>e</sup> La Crau'k en Scène du CCSC

**Vendredi 8 :** Pièce « Ah non, la ménagère, elle est pour moi ! » de Marc LUCAS, par la C<sup>e</sup> Y-Sol en Scène

**Tarif :**

✓ Pour une pièce : 13 € avec gâteaux et boissons compris (gratuit pour les moins de 12 ans)

✓ Pack 2 pièces : 25 €

**Réservations :** Permanences à la Villa Renaude, les lundi 27 et jeudi 30 novembre, de 9h à 12h et de 15h à 18h, le vendredi 1<sup>er</sup> décembre de 9h à 12h, le lundi 4 décembre de 9h à 12h et de 15h à 18h, et le mardi 5 décembre de 9h à 12h

**Vendredi 8 :**

**Concert des professeurs de l'Ecole de Musique**

Auditorium de l'Ecole de Musique - 21h

Sur réservation au 04.94.66.05.87

**Samedi 9 : Fil Rouge du Téléthon**

Rendez-vous à 15h devant l'Hôtel de Ville pour former une grande chaîne humaine symbolisant la solidarité de la Ville de La Crau.

**Samedi 9 : Grande Soirée du Téléthon**

Espace Culturel Maurric - 20h

Repas, spectacle et soirée dansante

Avec la participation d'Eric VENEZIA, Ténor de l'Opéra de Toulon, de l'Ecole des Danses, de l'association Tout'en Kdanse et du Studio Attitude  
Attention ! Apporter ses couverts

**Tarif :** 22 € (12 € pour les enfants de moins de 12 ans et 5 € pour les moins de 5 ans).

Formules sans repas : 5€ uniquement pour le spectacle, 10€ pour le spectacle et la soirée dansante.

**Inscriptions :** Permanences à la Villa Renaude, les lundi 27 et jeudi 30 novembre, de 9h à 12h et de 15h à 18h, le vendredi 1<sup>er</sup> décembre de 9h à 12h, le lundi 4 décembre de 9h à 12h et de 15h à 18h, et le mardi 5 décembre de 9h à 12h

**Dimanche 10 : Course pédestre**

Rendez-vous devant le snack "Chez Toine", Place Félix Reynaud - Départ à 10h

Course à pied, à vélo, en skate, rollers, trottinette...  
Déguisements conseillés !

Parcours : 800m, 3km et 10 km

Collation et récompenses à l'arrivée

**Tarif :** 5 € (gratuit pour les moins de 12 ans)

**Inscriptions :** avant la course, devant « Chez Toine », dès 9h30



**Dimanche 10 : Grand Loto du Téléthon**

Espace Culturel Maurric - 15h  
(ouverture des portes à 14h)  
5 € le carton et 20 € les 5 cartons  
Buvette sur place.

Tirage au sort de la tombola du Téléthon pendant ce loto

**Lundi 11 : Tournoi de Football à 7**

Complexe Sportif de l'Estagnol, La Moutonne  
A partir de 19h.

Tarif : 5 € par joueur



**Du 16 au 30 décembre : Noël à La Crau !**



**Samedi 16 :**

**Marché de Noël**

Centre-ville - de 10h à 18h30

Idées cadeaux, ateliers, animations, jeux, déambulations et spectacles.

Et en soirée, à partir de 18h30 sur la Place Félix Reynaud, Apéro-concert de Noël, sous chapiteau avec le groupe « Puzzle 31 » (Pop Rock)

**Du samedi 16 au samedi 30 :**

**La Ferme de Pinocchio**

Place Félix Reynaud

Avec mini ferme, parcours de tracteurs, spectacles de marionnettes (voir horaires dans le Guide de Noël)

**Mardi 19 :**

**Gala de Noël de l'Ecole des Danses**

Espace Culturel Maurric - 20h30

**Mercredi 20 :**

**Gala de Noël du Studio Attitude**

Espace Culturel Maurric - 20h30

**Jeudi 21 :**

**Gala de Noël du Studio Ellena**

Espace Culturel Maurric - 21h

**Vendredi 22 :**

**Apéro-concert de Noël**

Chapiteau Place Félix Reynaud  
de 18h30 à 20h

Avec le groupe « Ces Messieurs » (Jazzy Pop Folk). Buvette et petite restauration sur place (payant)

**Vendredi 22 :**

**Spectacle « L'Île au Trésor » par la C<sup>ie</sup> Mozz**

Espace Culturel Maurric - 20h30

Musique live, magie, arts du cirque, théâtre  
Gratuit, sur réservation en ligne sur  
[www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr) dès le 15/12



**Mardi 12 et mercredi 13**  
**Distribution des Colis de Noël pour les Seniors**

Distribution réalisée en mode « Drive »  
(uniquement sur présentation du ticket remis lors de l'inscription)

**Mardi 12 décembre :**

La Moutonne, Parking du Complexe Sportif de l'Estagnol, de 8h30 à 17h

**Mercredi 13 décembre :**

La Crau, Parking de l'Espace Culturel Maurric, de 8h30 à 17h



**Jeudi 14**

**Gala de Noël de l'Ecole de Musique**

Espace Culturel Maurric - 18h

**Infos :** 04.94.66.05.87



**Vendredi 15**

**Repas Spectacle du COF**

Avec le Cover Tour Michel Sardou

« En Chantant » by B'Honey

Espace Culturel Maurric – 19h30

Avec repas « pâtes bolognaise »

et 1<sup>ère</sup> partie Cover Tour DJ

Attention !

Prévoir assiette, verre et couverts

**Tarif :** 20 € par personne

**Réservations :**

Lors des permanences du COF à l'Office de Tourisme, les vendredi 8 et mercredi 13 décembre, de 15h à 17h

**Infos :**

07.69.34.83.96

### Samedi 23 :

**ARRIVÉE DU PÈRE NOËL**

#### A La Moutonne

Place Maréchal Foch

#### 10h - Le Brunch de Noël

Avec chocolat chaud, vin chaud et viennoiseries offerts au public

#### 10h30 - Arrivée du Père Noël

Avec circassiens et animation musicale des « Fantastic Sugar »

#### A La Crau

Parc du Béal

#### De 17h30 à 20h30 - Le Parc en Fête !

Avec les déambulations « Imaginarium » (C<sup>ie</sup> Ostara), « La Parade de la Lune » (Le Cirque Indigo) et « Casse-Noisette » (C<sup>ie</sup> Exotica Danse)

#### 18h - Feu d'artifice et arrivée du Père Noël

### Du mardi 26 au jeudi 28 :

**Ateliers et jeux de l'Aire de Noël**

Place Félix Reynaud - de 14h30 à 17h

Retrouvez de nombreux ateliers créatifs sous le chapiteau de l'Aire de Noël (pâtisserie, arts plastiques, atelier zéro déchet, etc.) et divers jeux en plein air (Maxi Toboggan, sumos, Faucheuse infernale, mini-golf, jeux en bois, etc.).

### Vendredi 29 :

**Ambiance Réveillon**

#### De 15h à 17h - La Boum des Mômes

Chapiteau Place Félix Reynaud

Gratuit, sur réservation en ligne dès le 22/12

#### 18h - Fuego

spectacle de feu du Cirque Indigo

Place Jean Jaurès

#### De 18h30 à 20h - Apéro-concert de Noël

avec DJ Mojito

Chapiteau Place Félix Reynaud

Buvette et petite restauration sur place (payant)



### Dimanche 31

#### Réveillon de la Saint-Sylvestre

Espace Culturel Maurric - 19h30

Organisé par le Comité Officiel des Fêtes de La Crau

Repas & Spectacle cabaret avec la revue « Paris Chic »

**Tarif :** 100 € par personne (boissons et cotillons compris)

**Réservations :** lors des permanences à l'Office de Tourisme les mercredi 20, vendredi 22 et mercredi 27 décembre, de 15h à 17h

**Infos :**

07.69.34.83.96



## À PRÉVOIR POUR

## JANVIER 2024



### Du mardi 2 au vendredi 19

#### Exposition « All you need is love »

de Delphine BILLION-GRAND

Office de Tourisme - du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Expo présentant des toiles de divers formats, mêlant peinture, dessin et collage, et au travers desquelles des félins délivrent des messages et revendications cachés...



### Vendredi 12

#### Concert de l'Ecole de Musique

Avec le groupe SWINOUC (Swing acoustique)

Auditorium de l'Ecole de Musique - 21h

Entrée gratuite sur réservation au

04.94.66.05.87



### Dimanche 14

#### Cérémonie de présentation des vœux du Maire

Espace Culturel Maurric - 11h



### Mardi 16

#### Goûter dansant du CCAS "Galette des Rois"

Espace Culturel Maurric - 14h30

Réservé aux Seniors de 60 ans et plus

**Inscriptions :** Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement

**Infos :** 06.49.51.02.22



### Vendredi 19

#### Concert du Nouvel An

Espace Culturel Maurric - 20h30

Concert gratuit



### Samedi 20

#### Repas Spectacle du COF

Avec Show Claude François & Mike Brant

Espace Culturel Maurric - 19h30

Attention ! Prévoir assiette, verre et couverts

**Tarif :** 25 € par personne

**Réservations :** Lors des permanences du COF à l'Office de Tourisme, les mercredi 10, vendredi 12 et mercredi 17 janvier, de 15h à 17h

**Infos :** 07.69.34.83.96



# RETOUR EN IMAGES

OCTOBRE - NOVEMBRE 2023



LA FÊTE  
DE LA  
SORCIÈRE



Amathéa



Salon Multicollections du CCSC



Cérémonie du 11 novembre



La Crau



La Moutonne

## Naissances

Jade PROTON  
Lise KHORASSANDJIAN  
Soul CABIROL MIRANDA  
Inaya FIORETTI  
William BERNARD  
Paul LECONTE  
Léa BOZ  
Noah LAFFILLE  
Virgile BLANC  
Gabrielle GUALTIERI  
Bradley VERIN  
Victor VIGNAU BURRET DARRÉ  
Gabin HUMMEL PAPON  
Jade AILLAUD  
Martin DRUBAY

## Mariages

Amandine PAUL et Boris LOIRE

## Décès

Hélène LABRAT épouse MONJO  
Gérard G'SCHVIND  
Marc CHASSARD  
Christian DI BARTOLOMEO  
Jean CALLIER  
Maurice BIANCO  
Guy ISNELLO  
Désiré LOVERA  
Henri WATHELET  
Régis ROUANET  
Maryse BURET  
Angel BONASTRE GARCIA  
Alain DESBORDE  
Pierrette SAGOLS-MAGNÈRES veuve ROSSI  
Marie SURRELL TARRATS épouse VAINGUER  
Felipe SALINAS  
Bernard MOREIRA

## LES INFOS DES ASSOS

### ISIS ANIMATION CRAUROISE

Voici le programme 2024 des séjours et sorties proposés par l'association :

- ✓ Soldes en Espagne, du 18 au 21 janvier,
- ✓ Journée italienne, le 23 janvier
- ✓ Séjour à Milan, du 22 au 24 mars
- ✓ Séjour à Santa Susanna (Espagne), du 1<sup>er</sup> au 6 juin
- ✓ Séjour en Cantabrie (Espagne), du 6 au 10 octobre

#### Infos et inscriptions :

06.63.11.02.87  
www.isisanimation.fr

### TOURNOI DE FLECHETTES

La nouvelle association crauroise CRAU'DARTS organise son 1<sup>er</sup> Open de Comité, dans les catégories Doublettes et Individuel, le dimanche 10 décembre 2023, de 8h à 19h30, au Gymnase du Fenouillet. Le tournoi est ouvert à tous, licenciés et non licenciés, et l'entrée est libre avec buvette et restauration sur place.

#### Participation :

10 € par doublette  
et 5 € en individuel + 2 € pour les non licenciés

#### Infos :

roberto83220@gmail.com  
et via la page Facebook « CRAU'DARTS ».

## PERMANENCE RÉSEAU MISTRAL

**Présence de l'agence mobile du Réseau Mistral sur le marché de La Crau** (Place Victor Hugo, devant l'église), **le mercredi 27 décembre 2023**, de 8h30 à 11h45 (achat et renouvellement des titres de transport, renseignements horaires et itinéraires, abonnements, etc).



**France Services**  
Proche de vous au quotidien

Accompagnement  
personnalisé pour  
vos démarches  
administratives ...

### Réception de préférence sur rendez-vous

**Adresse :** Espace Pluriel Jean Natte  
**Tel :** 04.94.01.46.57  
**Mail :** fs-lacrau@ccmpm.fr

SOYEZ ACTEUR DE VOTRE  
CADRE DE VIE AVEC  
**L'APPLICATION  
CITOYENNE**

ACCIDENT - DEGRADATION  
DECHETS - ANIMAL ERRANT  
VOIRIE / ESPACES VERTS -  
INCENDIE / INONDATION  
CAMBRIOLAGE - TAPAGE



Télécharger dans  
**L'App Store**

DISPONIBLE SUR  
**Google Play**

## LES BONS NUMÉROS

**Mairie :** 04.94.01.56.80  
Télécopie : 04.94.01.56.83  
E-mail : mairie@villedelacrau.fr

**Allo Mairie ! :** 0 800 00 30 24

**Police Municipale :** 04.94.01.56.81

**Gendarmerie :**  
17 (urgence)  
04.94.12.15.70 (brigade de Hyères)

**Pompiers :** 18

**SAMU :** 15

**Pharmacies de garde :** 3237

**Dentistes de garde :** 0 892 566 766

**SOS Médecin :** 04.94.14.33.33

## **Suite de l'entretien avec Joseph BARLET, qui évoque le travail des paysans vers le milieu du siècle dernier, et notamment l'utilisation des chevaux.**

Les chevaux, il fallait s'en occuper, tâche pour laquelle je me levais tous les jours à cinq heures pour leur donner le foin. Il fallait aussi bien les connaître. Par exemple, je savais que l'un d'eux pouvait m'envoyer une ruade lorsque je passais derrière lui, et qu'un autre allait essayer de me mordre si je ne faisais pas attention. Lorsqu'il restait enfermé lors de longues périodes de pluie, Boule, un gros gabarit, devenait fou, et à peine sorti de l'écurie, partait au galop jusqu'au sommet de la Giavi. Il valait mieux ne pas tenter de l'arrêter, et attendre qu'il revienne de lui-même, appâté par un sac d'avoine que je lui tendais.

Pour les ferrer, on allait à La Crau, chez Monsieur SIGNORET, le maréchal-ferrant. Il effectuait d'autres travaux de forge, par exemple sur les charrues, qu'il réparait et en aiguisait les lames. Elles étaient équipées de doigts métalliques qui s'enfonçaient dans la terre lors des labours. Les pointes pouvaient durer deux ou trois jours dans une terre souple, ou une demi-journée s'il y avait des pierres. Donc, il fallait les refaire régulièrement et c'est lui

qui s'en chargeait. Lorsqu'il vit que ça m'intéressait, il m'enseignait la technique pour les fabriquer, puis les souder. Ce méticuleux travail de forge consistait à chauffer le métal de la charrue et celui des doigts, qu'on assemblait suivant un angle bien précis, pour les fondre en une seule et solide pièce.

Monsieur SIGNORET fabriquait également des charrues sur mesure. Elles étaient différentes, en fonction du travail ou de la corpulence du cheval. Je lui en avais commandé une pour Cocotte, notre jument. La bête étant petite, et n'ayant pas beaucoup de force, il lui fallait une petite charrue.

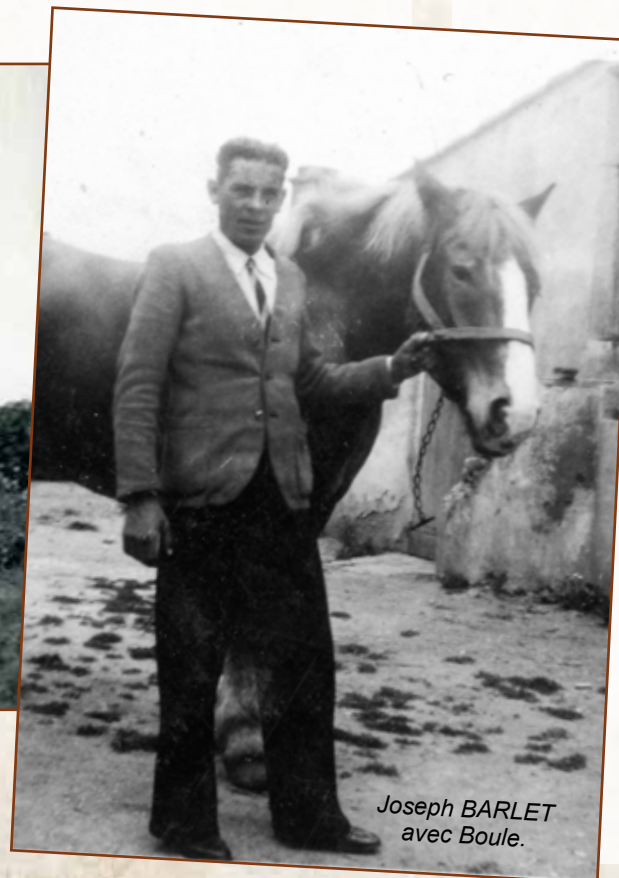
Cocotte avait été donnée à mon père après la guerre, en dédommagement de la réquisition par les Allemands d'un de ses chevaux, Marquis.

Suivant les tâches à effectuer, la jument pouvait être attelée à une jardinière, une charrette légère posée sur deux grandes roues, que nous utilisions pour acheminer des matériaux. On s'en servait entre autres pour aller chercher des branches de pin et des faïcines de bruyère pour Monsieur PERONA, un des boulangers de La Crau. Les faïcines servaient à allumer le feu et les branches de pin pour la cuisson. Monsieur PERONA voulait cuire son pain uniquement avec du bois de pin, parce que ça lui donnait un goût excellent.

Pour transporter des personnes, on équipait la jardinière de banquettes, par exemple l'été, lorsque nous allions à la mer. Cela arrivait une fois par an, le 14 juillet, lorsque toute la famille allait pique-niquer à Carqueiranne. Quelques années plus tard, nous allions aussi à la plage avec une automobile-Simca Fiat tirant une remorque, mais c'était pour ramasser des algues, les posidonies qui s'accumulaient sur le rivage. Au mois d'août, lorsque nous plantions les artichauts, après avoir arrosé les jeunes plantes, nous entourions chaque pied avec ces algues pour en conserver l'humidité.



*Cocotte, photographiée en plein travail de labour avec Joseph BARLET qui mène la charrue.*



*Joseph BARLET avec Boule.*

# AU MENU DE LA CANTINE



du 4 au 8 décembre

## Lundi

- Endives vinaigrette  
*Chou rouge vinaigrette \**
- Coquillettes sauce fromage au jambon
- Compote de pommes  
*Fruits au sirop \**

## Mardi Menu végétarien

- Salade de pois chiches  
*Salade mexicaine \**
- Oeufs brouillés **BIO**
- Petits pois **BIO**
- Saint-Paulin / *Fromage fouetté au sel de Guérande\**
- Ananas **BIO** / Clémentine \*

## Mercredi (JIS)

- Friand au fromage
- Nuggets de volaille  
*Jambon blanc \**
- Purée de potiron
- Poire

## Jeudi

- Coleslaw **BIO**
- Sauté de boeuf sauce tomato grill
- Polenta au beurre
- Yaourt vanille **BIO**  
*Fromage blanc \**

## Vendredi

- Pâté de foie / *Roulade de volaille\**
- Filet de colin pané et citron  
*Colin sauce curry indienne \**
- Epinards à la béchamel
- Fraïdou / Brie \*
- Kiwi **BIO** / Orange \*

du 11 au 15 décembre

## Lundi Menu végétarien

- Semoule à l'andalouse  
*Houmous de haricots blanc au curry \**
- Omelette **BIO**
- Haricots verts
- Bleu / *Bûchette mi-chèvre \**
- Raisin blanc **BIO**

## Mardi

- Carottes râpées **BIO**  
*Chou rouge vinaigrette \**
- Sauté de veau Marengo **LR**
- Purée de pommes de terre
- Mousse chocolat au lait  
*Flan vanille caramel \**

## Mercredi (JIS)

- Tacos mexicains au boeuf
- Tomme Auvergne **BIO**
- Banane **BIO**

## Jeudi

- Crêpe au fromage  
*Crêpe aux champignons \**
- Nuggets de volaille
- Gratin de potirons
- Clémentines **BIO**

## Vendredi

- Endives vinaigrette  
*Cèleri rémoulade \**
- Filet de colin meunière et citron  
*Colin sauce curry indienne \**
- Riz créole
- Petit moulé / *Saint-Paulin \**
- Pêche au sirop  
*Compote pommes abricots \**

du 18 au 22 décembre

## Lundi

- Macédoine mayonnaise  
*Betterave à l'échalote \**
- Rôti de boeuf
- Brocolis **BIO**
- Edam / *Camembert \**
- Banane **BIO** / Clémentine \*

## Mardi

- Chou blanc vinaigrette
- Filet de lieu au bouillon de légumes
- Pommes de terre vapeur **BIO**
- Petit moulé  
*Petit moulé ail et fines herbes \**
- Pomme au four **BIO**  
*Cocktail de fruits au sirop \**

## Mercredi (JIS)

- Carottes râpées aux pommes **BIO**
- Cuisse de poulet aux herbes **LR**
- Chou-fleur en gratin
- Flan à la vanille

## Jeudi

### Repas de Noël

- Salade Noël en Provence **CHEF**
- Emincé de poulet sauce pain d'épices
- Haricots verts aux marrons  
*Pommes duchesses \**
- Saint Nectaire
- Gâteau intense au chocolat

## Vendredi Menu végétarien

- Salade verte, oeufs et croûtons
- Tortis houmous végétarien
- Assortiment de fromages et laitages
- Corbeille de fruits d'automne

du 25 au 29 décembre



Vacances (JIS)

## Lundi

Féérié

## Mardi

- Cordon bleu  
*Jambon blanc\**
- Pommes smile
- Yaourt nature sucré
- Clémentine **BIO**

## Mercredi

- Salade verte
- Pizza margherita
- Saint-Paulin
- Pomme au four

## Jeudi

- Carottes râpées vinaigrette
- Rôti de boeuf
- Haricots verts **BIO**
- Cake vanille **CHEF**

## Vendredi

- Mousse de canard
- Beignet de poisson
- Petits pois **BIO**
- Mousse au pain d'épices

du 1<sup>er</sup> au 5 janvier



Vacances (JIS)

## Lundi

Féérié

## Mardi

- Jambon blanc  
*Nuggets de volaille \**
- Pommes frites
- Petit moulé
- Banane **BIO**

## Mercredi

- Endives en salade
- Spaghetti à la carbonara
- Mousse au chocolat

## Jeudi

- Couscous végétarien **BIO**
- Brie
- Clémentine

## Vendredi

- Céleri rémoulade
- Rôti de porc sauce forestière **LR**
- Epinards à la béchamel
- Moelleux spéculoos **CHEF**

- BIO** Produit Bio
- LR** Label Rouge
- VF** Viande / Volaille Origine France
- CHEF** Recette du Chef

\* 2<sup>ème</sup> choix (Ecoles Elémentaires uniquement)

La liste des principaux allergènes présents dans les recettes est à votre disposition sur simple demande auprès du service Restauration Scolaire



Attention !  
Ces menus sont susceptibles de modifications en fonction des disponibilités des produits et des propositions des producteurs locaux